Première année N° 32 Dimanche 4 septembre 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PARAISSANT TOUS LES DIMAHENCS

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires
et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux (ville).—Un an.... 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.
Bordeaux (ville).—Six mois. 3 fr. 50
Départements et Algérie... 4 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant.

Les abonnements partent du 1er février et du 1er août.

Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année, on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; hors du bureau, 15 c.; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

(*Suite*).

« Que je dise à un philosophe rationaliste, continue l'illustre prédicateur de Notre-Dame de Paris, que les étoiles sont vides, qu'aucun habitant doué de raison n'y fait son séjour, il en prendra occasion de blasphémer le christianisme, lui imputant de séparer la matière de l'esprit, et de peupler l'espace de mondes sans cause et sans objet. Et si je lui ouvre un horizon plus vaste que celui de l'éther, si je le conduis par delà tous les globes lumineux dans l'espace pur et intelligible, il s'étonne que je veuille lui donner des habitants dignes de lui, plus rapprochés de Dieu, entrevoyant de plus près le bord éblouissant de son éternelle gloire! Mais quoi! c'est la démence ordinaire à qui fuit la vérité! Les anciens n'en étaient pas atteints comme nous, parce que, moins riches de lumière que nous, ils ne sentaient pas le besoin d'en combattre l'éclat. Rien ne leur était plus familier que la notion des esprits, et l'on serait tenté de croire qu'elle passait en eux avant la notion même de la Divinité. Ils ne se persuadaient pas que l'homme, tout grand qu'il est, comblât suffisamment l'abîme qui le sépare de Dieu. Ils se croyaient entourés de génies remontant de degrés en degrés jusqu'à la source suprême de l'intelligence, et même, par l'effet sans doute d'une tradition opiniâtre, ils distinguaient ces génies en deux classes, les bons et les mauvais. Toute leur histoire est pleine de cette croyance, et les plus grands hommes ne se défendaient pas de l'impression qu'ils étaient accompagnés dans leurs succès de quelque influence active et surhumaine qu'ils appelaient leur bon génie; comme aussi, lorsque des revers menaçaient leur fortune, ils se ressentaient d'un voisinage obscur et terrible qu'ils appelaient leur mauvais génie, et dont ils croyaient quelquefois, comme Brutus à Philippes, entrevoir une réelle apparition..... »

Après avoir ainsi démontré que les anciens, moins aveugles que nous, avaient la notion des Esprits, que rien ne leur était plus familier, l'orateur cite un exemple, tiré de l'histoire romaine, d'un cas de médiumnité voyante : Brutus, frappé par l'apparition d'un Esprit qui lui prédit sa perte au moment où il marchait contre Antoine et Octave à la bataille de Philippes.

Brutus avait donc une faculté identique à nos médiums voyants? Il n'en était pas de même de Saül qui, pour voir l'esprit de Samuel dut aller requérir le concours de la Pythonisse d'Endor, comme font aujourd'hui les personnes qui vont consulter les médiums, rares encore, il est vrai, comme M. Home, qui ont le pouvoir de faire apparaître aux yeux des assistants les Esprits évoqués.

« ... Tant est naturelle aux hommes la pensée que l'humanité ne renferme pas tous les esprits, mais qu'elle n'en contient, au contraire, qu'une première ébauche et une faible portion! Tant ils vont au devant de cette autre conséquence, que *les esprits supérieurs ont avec le nôtre un commerce habituel!* »

Ainsi parlait en l'année 1850, en présence et sous la responsabilité de l'archevêque de Paris, l'un des hommes les plus éminents de l'époque, en face des autels et sous les voûtes de Notre-Dame. Il proclamait hautement cette loi de la nature : que *les Esprits supérieurs ont avec le nôtre un commerce habituel.*

Mais alors il n'était pas question de cette découverte, qui résulte de l'étude des causes produisant des effets jusque-là inexpliqués, venant prouver la justesse de cette loi posée par le P. Lacordaire, comme conséquence des phénomènes observés dans l'antiquité. Cette science encore ignorée ne devait éclore que plus tard et, désignée sous le nom de Spiritisme, elle devait sanctionner par la pratique la loi naturelle formulée par l'orateur de Notre-Dame.

Quel est aujourd'hui le langage tenu par l'Eglise? Chacun de nous a entendu des sermons ou lu des brochures contre les manifestations spirites. Partout et dans tous les cas, ce n'est et ce ne peut-être que le démon qui se communique aux hommes, mais il a le soin de se *déguiser en ange de lumière* pour mieux les tromper.

Cependant, l'un des écrivains qui se rapprocherait le plus, sauf la profondeur des pensées et l'élégance du style, de la doctrine du P. Lacordaire à ce sujet, ce serait le P. Delaporte, professeur à la faculté de théologie de Bordeaux. Dans son petit livre : *Le Diable existe-t-il?* (1), il s'exprime ainsi :

« Les bons anges se sont, eux aussi, mis en communication avec l'homme, mais dans d'autres conditions. C'est d'ordinaire sous la forme humaine, quelquefois sous une forme symbolique; chez les juifs, par une faveur spéciale, ils répondaient au nom de Dieu *quand le prêtre les interrogeait dans le sanctuaire;* mais jamais ces princes de la cour céleste ne se sont mis dans la dépendance de l'homme pour venir, à toute réquisition, bavarder comme des commères, avec Pierre ou Paul, à qui il prend fan-

(1) Deuxième édition, page 56.

taisie de contenter sa curiosité. Jamais surtout, on ne les vit se mêler aux démons pour converser dans les mêmes lieux et par les mêmes intermédiaires avec tout venant. »

Singulier contraste entre l'opinion du P. Lacordaire et celle du P. Delaporte! Pour ce dernier, les bons Esprits ne peuvent se communiquer *qu'au prêtre qui les interroge dans le sanctuaire* (sous-entendu à beaux deniers comptant), tandis que pour le premier, la loi est générale, universelle : *le monde invisible des Esprits supérieurs est avec le nôtre en commerce habituel.* Abstraction faite de la manière dont elle est exprimée, nous n'hésitons pas à adopter comme mieux fondée l'opinion de l'illustre orateur académicien plutôt que celle du R. P. de la Miséricorde.

Quel enseignement applicable à notre époque! Ne dirait-on pas que ce passage des *Conférences* a été écrit exprès pour servir le Spiritisme contre l'Eglise infaillible, pour laquelle la croyance à la pluralité des mondes habités est une utopie tout aussi bien que la réincarnation? Oui, l'illustre prédicateur de Notre-Dame avait raison en prononçant contre le rationalisme pur cette parole d'une si haute portée, qui retombe aujourd'hui de tout son poids écrasant sur le fanatisme intéressé qui a créé le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise : *C'est la démence ordinaire à qui fuit la vérité!*

« En effet, l'harmonie, comme je le disais tout à l'heure, ne résulte pas du fait matériel de la superposition des êtres, mais de l'intimité de leurs rapports. Des êtres sans rapports ne rendront jamais le son de l'unité, et sans unité, point d'harmonie, point d'ordre, point de beauté, le chaos seul. Se représenterait-on le monde physique comme un amas d'astres jetés sans lien entre eux dans les profondeurs de l'espace? Suffirait-il à leur ordonnance d'être placés à l'égard les uns des autres à des intervalles mathématiquement proportionnés? Personne ne le penserait, et, dans tous les cas, Newton, pénétrant le mystère de leur activité réciproque, a élevé jusqu'à la certitude scientifique la loi de leur attraction. Les corps s'attirent à travers les solitudes de l'immensité; ils se correspondent d'un pôle à l'autre de la création, obéissant tous ensemble au mouvement primitif de Dieu, et se transmettant l'ordre suprême avec un silence exact que les siècles pas plus que les distances n'ont suspendu jamais. Si telle est l'union des corps, si tel est leur commerce, quel ne doit pas être celui des esprits! Les corps n'ont qu'une activité passive en quelque sorte, sans conscience et sans liberté; les esprits se meuvent d'eux-mêmes, ils n'ont point de pesanteur qui les arrête ou les retarde, point de lien qui les circonscrive; ils sont où ils appliquent leur pensée et leur volonté; et s'ils ne peuvent, comme Dieu, être présents partout à la fois, à cause de la limite intérieure de leur essence, il ne leur faut que le temps de vouloir pour être au terme de leur désir. L'âme humaine ne saurait nous donner une image de cette rapidité, parce qu'étant unie à un corps, elle participe en lui des incapacités de la mesure et du poids, prisonnière sublime qu'une pensée enlève jusqu'à Dieu, et qui cependant demeure à terre tristement retenue par le compagnon de vie qui lui fut donné. Mais ces liens qui entravent sa substance ne vont pas à détruire le vol de ses facultés; en tant qu'elle pense ou qu'elle veut, son énergie est celle de l'éclair qui passe de l'orient à l'occident. Et par là, elle est en état de correspondre avec toutes les tribus d'intelligences, quelle que soit la hauteur où la main de Dieu les ait placées dans la sphère intelligible qui précède immédiatement la sienne propre. Soit que lui-même, en sa bonté, leur communique nos pensées, soit qu'elles leur parviennent directement, il est manifeste que la substance spirituelle a au moins autant d'activité pénétrante que la substance matérielle, et que s'il y a transmission de celle-ci à travers tout l'orbe de l'immensité, il peut y avoir transmission de celle-là à travers tous les champs de la vie. En un mot, comme l'univers physique est un, l'univers moral est un aussi. Il n'y a pas deux mondes de la matière, ni par conséquent deux mondes de l'esprit. Et l'unité supposant des relations réciproques, ces relations existent entre les âmes de toute trempe et de tout degré.

« Mais quelles relations? Celles évidemment qui sont propres à la nature spirituelle, des relations de pensées et de vouloirs : de pensées et de vouloirs selon le bien, lorsque les esprits sont dans l'union de Dieu; de pensées et de vouloirs selon le mal, lorsque les esprits sont séparés de Dieu. Car, de supposer que l'homme seul est tombé dans le mal, que nul au-dessus de lui n'avait impatiemment supporté le joug de l'ordre, c'est retrancher des sphères supérieures le libre arbitre et l'épreuve, c'est-à-dire ce qui donne aux êtres leur valeur personnelle, ainsi que nous l'avons démontré. Pourquoi cette exception? Pourquoi Dieu aurait-il diminué le prix de ses créatures en les élevant à un état plus parfait? L'universalité est le caractère des lois; elles s'appliquent à tous les êtres du même genre, et s'il est une classe d'intelligences qui ait été soumise aux nobles conditions du libre arbitre et de l'épreuve, toutes l'ont été, et l'ont été d'autant plus qu'elles appartenaient à un rang plus remarquable de leur commune hiérarchie. Aussi toute la question qui nous occupe est renfermée dans cette seule question : Y a-t-il des esprits supérieurs à l'homme? Ce point admis, le reste va de soi. Et telle est la raison qui inspire à l'incrédulité une révolte si décidée contre l'existence de ces esprits. Elle voit d'un trait où le premier aveu la conduira. Dès que l'univers prend ses vraies proportions, dès qu'au-delà du monde sensible et du monde humain se révèle le monde purement spirituel, les barrières étroites de la matière et de l'imagination s'évanouissent, l'unité morale des choses se montre dans toute sa splendeur, et les scènes bibliques qui occupent tout ce large espace, au lieu de paraître des songes, se trouvent seules au point de vue de la réalité. L'incroyance a besoin d'une extrême petitesse : le grand lui fait peur, parce qu'elle y rencontre Dieu. »

(***A continuer.***)

SAINT-AUGUSTIN INTERROGEANT LES MORTS

(***Suite et fin.***)

« Dieu, l'auteur et la fin de notre être, s'est seulement réservé le commerce immédiat avec nos esprits; et il les admet à s'entretenir avec lui, sans employer le ministère de nos sens. Il parle avec eux; il les plie et les tourne comme il lui plaît. Seul maître légitime, il est aussi le seul qui les voie à découvert, et qui pénètre les plus secrètes pensées. Et si parfois il parle à nos sens, ce n'est que pour nous rendre attentifs à sa voix intérieure, à ce qu'il opère invisiblement, et pour s'accommoder en partie à l'état malheureux auquel nous sommes maintenant réduits.

« Commerce auguste entre l'homme et son Dieu, droit souverain de notre créateur, privilége divin accordé sur la terre à la créature raisonnable, tu fais seul la consolation de mon état présent! Par toi, nous jouissons d'avance de notre véritable sort. Par toi, nous habitons déjà les demeures éternelles. Par toi, nous sommes égalés aux esprits bienheureux qui n'ont sur nous que l'avantage de voir à découvert l'objet divin qui nous est encore caché. Par toi...

« Oh! comme je me sens encore élever! Oh! que je vois bien dans moi l'heureux germe de ma grandeur future! Habitants de la terre, oiseaux qui peuplez l'air, poissons qui remplissez la mer, troupeaux qui couvrez les campagnes, féroces habitants des bois, et tout ce qui sur cette terre, est animé du souffle de la vie, vous me devez le respect et l'honneur. Quoique ici-bas je porte une vile enveloppe, par laquelle je vous ressemble, je suis un esprit céleste qui honore ce séjour; je suis un ange déguisé qui voyage parmi vous. Mais, que dis-je! à qui parlé-je, innocentes créatures, c'est à tort que je vous accuse. C'est moi qui ne me porte pas le respect que je vous demande. Vous êtes mes sujets; vous êtes sou-

mises à l'homme; vous lui rendez l'obéissance que vous a prescrite votre maître; et si parfois il vous arrive de vous soulever contre lui, c'est nous qu'il faut en accuser. Vous ne faites que suivre notre exemple. Nous sommes la seule créature qui profane cette portion de l'univers. C'est l'homme, oui, c'est l'homme qui vous a donné sur la terre l'exemple de la rébellion, en se révoltant contre Dieu. Si vous osez vous soustraire à l'obéissance de l'homme, vous en avez un juste sujet. Vous le punissez du délit qu'il a commis contre votre Seigneur; vous lui rendez l'outrage qu'il a fait à son créateur, dont vous n'exécutez que l'ordre suprême. Après tout, quel mal nous faites-vous, innocentes créatures? Vous pouvez bien mettre en pièces la dépouille dont je suis revêtu; mais vous ne pouvez point offenser mon être. Dans moi, c'est l'homme seul qui peut ébranler l'homme, qui peut l'outrager. C'est moi qui soumets la substance de l'Ange à la servitude d'un indigne maître. C'est moi, c'est moi qui lui donne la mort. Souvent je lui fais prendre part aux indignes plaisirs que goûtent ses vils serviteurs, les sens, qui conduisent mon corps. Je quitte les rangs de citoyen du ciel, je me rends leur égal. Je fais bien pis encore, je me rends leur esclave pour partager avec eux les vils aliments qui sont la pâture des brutes. •

« Serviteurs caressants et insidieux, vous vous plaisez à avilir l'esprit qui doit vous gouverner, pour vous emparer de la domination, dans la vue de vous procurer une folle liberté. Mais, vous serez un jour vous-mêmes punis de votre révolte, et lui de sa lâcheté. Il viendra un temps où le Tout-Puissant rappellera celui qu'il vous avait donné pour maître. *Il est son enfant;* s'il le trouve dégénéré de son état, et indigne de l'amour qu'il lui porte, serviteurs caressants et insidieux, prenez garde à vous. Tel sera le sort de votre maître que vous avez séduit, tel sera le vôtre. Il sera condamné, avec vous, avec ses compagnons, avec toute sa suite, à un supplice éternel. Mais, s'il reste fidèle au Maître souverain, et si vous lui êtes soumis, vous jouirez, ainsi que lui, d'une récompense éternelle. »

Saint-Augustin émet comme incontestable la doctrine de l'*Esprit fils de Dieu*, appliquée à tous les hommes, qui ne sont autres que des Esprits incarnés pour subir des épreuves qui doivent les faire progresser ou pour expier des fautes commises dans des existences antérieures. Quant à la sanction pénale qui doit être appliquée à l'Esprit qui s'est laissé séduire par les sens, Saint-Augustin la comprend comme elle a toujours été enseignée jusqu'à l'avènement du Spiritisme qui vient démontrer la fausseté du dogme de l'éternité des peines qui, en définitive, n'a jamais pu être considérée que comme une éternité relative, c'est-à-dire comme un temps considérablement long, comparé à la durée de la vie humaine.

Que conclure de toutes les idées profondes émises par le pieux évêque d'Hippone dans ce chapitre de ses *Veilles*, où il recherche quel est le séjour des Esprits? A qui s'adresse-t-il? Aux Esprits qui ont quitté la terre, et en particulier à celui de Sainte-Monique, sa mère?

Saint-Augustin interrogeait donc les morts, les âmes de ceux qui avaient vécu, pratique que l'on voudrait aujourd'hui interdire au moyen de la fausse application d'un passage du Deutéronome. — Ce qui était éminemment approuvé dans les œuvres de Saint-Augustin, malgré le livre de Moïse, est aujourd'hui repoussé comme manœuvre impie. En un mot, si au lieu de vivre au IVe siècle de l'ère chrétienne, il se fût livré, au XIXe siècle, non comme évêque, mais comme simple chrétien, à de telles pratiques, celui qui fut canonisé comme saint, comme envoyé de Dieu, serait considéré comme un émissaire de Satan et solennellement excommunié.

Telle est la logique des contradicteurs intéressés du Spiritisme.

A. L.

COMMUNICATIONS SPIRITES

—

DE L'OUBLI DE SOI-MÊME

Médium : Mme M. . . .

Enfants chéris de votre père céleste, ne repoussez pas la douce rosée qui descend sur vous pour vous rafraîchir et faire germer en vos cœurs, la semence divine des enseignements qui vous sont donnés à profusion. Ne détournez pas la tête et ne dites pas : ce sont des idées folles, quand un frère plus avancé que vous veut vous initier à la pure et sainte doctrine du Spiritisme ; ne rejetez pas ce que vous ne comprenez pas ; étudiez, réfléchissez, demandez à Dieu la lumière nécessaire pour vous faire découvrir la vérité. Si vous avez le bonheur d'être exaucés, remerciez Dieu et admirez l'étendue de sa miséricorde, qui s'exerce sur vous d'une manière particulière en vous permettant de devenir un des enfants de cette doctrine réparatrice.

Oui, hommes trop souvent incrédules, le Spiritisme ou doctrine sainte, enseignée par des esprits purs et incapables de vous tromper, doit s'appeler la doctrine réparatrice, puisqu'elle veut anéantir le faux, faire briller le vrai d'un nouvel éclat et inviter tous les hommes à se ranger sous la même bannière, animés de sentiments nouveaux et surtout disposés à devenir meilleurs en pratiquant les sublimes préceptes de la doctrine spirite.

Avancez toujours, chers amis, dans cette route que nous vous avons tracée ; croyez que c'est celle qui vous conduira plus sûrement à la pratique des vertus et à l'abnégation de vous-mêmes ; car croyez-le, c'est là un des points principaux d'avancement. Sans abnégation vous resterez stationnaires, si vous ne reculez pas, pour aimer Dieu sincèrement et par dessus tout; il faut vous oublier pour être vraiment charitables ; il faut encore vous oublier de quelque côté que vous vous tourniez, quelque soit l'ennemi que vous vouliez vaincre : il faut toujours vous mettre de côté ; le moi ne doit jamais dominer, il paralyserait vos efforts et les rendrait nuls et sans aucun profit pour vous.

Courage donc, chers amis, soyez forts, agissez avec foi, pour travailler avec profit à la vigne du père de famille ; vous savez qu'il récompense bien ses ouvriers, il ne vous abandonnera pas seuls aux ardeurs d'un soleil brûlant, il vous enverra l'ombre et la rosée dont je vous ai parlé en commençant ; c'est elle qui vous rendra plus forts et plus disposés à entreprendre de nouvelles fatigues ; ne repoussez donc pas les bienfaits qu'elle vous offre, vous agiriez contre vos propres intérêts.

FRANÇOIS XAVIER.

UNE LETTRE DE FRANKLIN (1)

Philadelphie, le 23 février 1756.

Je m'afflige avec vous. Nous venons de perdre un bien cher et bien estimable parent; mais c'est la volonté de Dieu et de la nature, que nos corps mortels nous abandonnent quand l'âme doit entrer dans la vie réelle. Jusque-là l'homme n'est pour ainsi dire que dans l'état d'embryon, et il fait ses dispositions pour la vie future; à proprement parler, il n'est pas complétement né tant qu'il n'est point mort. Pourquoi donc gémir lorsqu'une nouvelle créature vient de naître parmi les immortels, et qu'il devient un des membres de leur heureuse société?

(1) *Nouvelle Mosaïque*, tome Ier, 1842.

Nous sommes des Esprits. Que le corps nous soit prêté pendant qu'il peut nous procurer des jouissances, nous aider à acquérir de l'instruction ou à faire du bien à nos semblables, c'est un acte dont nous devons nous montrer reconnaissants envers Dieu.

Mais lorsque le corps ne peut plus remplir ces divers offices, et qu'il nous occasionne des douleurs au lieu de plaisirs; que loin de nous rendre service, il n'est pour nous que gêne et qu'embarras, et qu'il ne remplit nullement sa destination, nous devons également remercier la Divinité de nous en délivrer.

Voilà la mort. Nous-mêmes nous avons quelquefois recours à une mort partielle. Nous faisons enlever volontiers un membre malade qui nous fait souffrir, et qui ne peut plus être pour nous d'aucune utilité. Celni qui se fait arracher une dent s'en sépare sans regret, puisque la douleur qu'elle causait s'évanouit aussitôt; de même celui qui abandonne son corps se délivre en même temps de toutes les douleurs, de toutes les maladies et de toutes les souffrances auxquelles il était exposé ou dont il était atteint.

EXPIATION D'UN ESPRIT

HISTOIRE MILITAIRE D'EUGÈNE DE BEAUHARNAIS

vice-roi d'Italie (1).

DICTÉE A Mlle ERMANCE DUFAUX, PAR UN ESPRIT REPENTANT

Eugène de Beauharnais naquit à Paris, le 3 septembre 1781. Sa mère était Joséphine Tascher de la Pagerie. Il eut pour père Alexandre, vicomte de Beauharnais, homme de cœur qui servit sa patrie avec zèle et loyauté et fut l'une des dernières victimes de Robespierre : il fut guillotiné le 23 juillet 1794. Il avait pris à tâche de graver dans le cœur de son fils les principes d'honneur et de loyauté auxquels il fut fidèle jusqu'au dernier moment de sa vie. Malgré son tout jeune âge, Eugène l'avait suivi à l'armée du Rhin, dont il avait le commandement.

La mort d'Alexandre de Beauharnais et l'emprisonnement de sa femme Joséphine, qui avait été arrêtée en même temps que lui, laissèrent dans l'abandon les enfants Beauharnais : Hortense fut recueillie par une vieille gouvernante qui prit soin d'elle; son frère fut placé en apprentissage chez un menuisier.

A sa sortie de prison, la vicomtesse de Beauharnais rappela près d'elle son fils et sa fille et s'occupa à assurer leur avenir, compromis par la confiscation de leurs biens; elle fit des démarches pour obtenir une restitution totale ou partielle. Eugène fut placé en qualité d'officier d'ordonnance près du général Hoche, et acquit l'affection de ce jeune et brillant général, par des qualités rares, même dans un âge plus avancé.

Une démarche noble, comme tout ce qu'il faisait, l'amena chez Napoléon Bonaparte, alors général en chef de l'armée de l'intérieur; il vint lui réclamer l'épée du général vicomte de Beauharnais, son père, qui se trouvait parmi les armes enlevées aux Parisiens, et la reçut de ses mains avec une émotion qui fit sur Bonaparte une vive impression. Celui-ci exprima dans les termes les plus flatteurs tout l'intérêt que le noble jeune homme avait su lui inspirer. La vicomtesse de Beauharnais, fière de son fils, vint remercier Bonaparte de l'accueil qu'il lui avait fait; elle connut ainsi celui qui devait faire d'elle une impératrice des Français. Elle l'épousa le 8 mars 1796.

Le jeune vicomte devint l'un des aides-de-camp de son beau-père. Bonaparte l'envoya chez les Ioniens, pour surveiller l'exécution du traité de Campo-Formio, signé à Passeriano, le 17 octobre 1797. En revenant de remplir cette mission, Eugène s'arrêta à Rome, près de Joseph Bonaparte, qui s'y trouvait avec le titre d'ambassadeur de la République française. Cette ville était alors agitée par des mouvements populaires que le gouvernement papal excitait sous main. Le 27 décembre, les émeutiers vinrent en foule, sous les fenêtres de l'ambassade, implorer à grands cris l'appui de l'ambassadeur de France. Joseph, accompagné d'Eugène de Beauharnais et de quelques-uns de ses officiers, s'efforça de les apaiser. Je passe sur l'assassinat du général Duphot et sur les autres incidents de cette journée. Eugène y déploya ce calme et froid courage qui attira les regards sur lui, non moins que les brillantes qualités dont il était doué, dans la campagne d'Égypte qu'il fit, comme aide-de-camp, sous Bonaparte.

Après que Napoléon eut renversé le Directoire, Eugène devint capitaine-commandant des chasseurs à cheval de la garde consulaire, et prit à leur tête une part glorieuse à la bataille de Marengo. Il monta ensuite de grade en grade. Bonaparte, devenu empereur des Français, le créa prince le 14 juin 1804 et lui donna l'année suivante, l'archichancellerie d'Etat de l'Empire. Il ne borna pas là les marques de sa confiance; le 7 juin 1805, un décret impérial nomma Eugène de Beauharnais vice-roi d'Italie.

L'Italie, lorsque Napoléon la lui remit dans les mains, se ressentait encore de ses agitations intérieures; les provinces vénitiennes n'étaient pas encore réunies à la nouvelle monarchie, et une armée autrichienne, sous les ordres d'un archiduc, la menaçait, de la rive gauche de l'Adige. Une courte campagne, ouverte par Jourdan et terminée par Masséna, les chassa de cette position; mais Naples, unie aux Russes et aux Anglais, prenait une attitude hostile. Le vice-roi continua avec activité ses préparatifs de défense, il fit marcher des troupes sur la frontière méridionale pour la garder. La guerre avec Naples, devenue inévitable, menaçait de retomber de tout son poids sur l'Italie. Eugène, sentant la gravité des circonstances, réunit des troupes et forma des camps de toutes parts. Bientôt la victoire d'Austerlitz vint le rassurer, en ce qu'elle présageait une paix qui allait laisser à l'empereur la libre disposition de ses forces. En effet, un traité fut signé à Presbourg le 26 décembre. Le lendemain, Napoléon déclara la guerre à Ferdinand, et une armée française marcha au midi sous les ordres du maréchal Masséna.

(*A continuer.*)

(1) Traduction et reproduction interdites.

Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.